Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public FO

SNUDIFO 13

la force syndicale

Bulletin n° 191

L'Ecole Syndicaliste des Bouches du Rhône

Dir. de publication : L. Bernabeu ISSN 0980 7586 N° CPPAP 1122S 06275 Imprimé au siège

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01 Tél: 04 91 00 34 22 07 62 54 13 13 contact@snudifo13.org

www.snudifo13.org

1 euro

novembre - décembre 2022

Déposé le 18 / 11 /

Dispensé de timbrage

Marseille Carré Pro Montgrand



Du 1er au 8 décembre, je vote FO! Pour renforcer l'action d'un syndicat confédéré libre et indépendant! Pour la défense de nos conditions de travail





Elections professionnelles 2022

CAPD Bouches du Rhône Les candidats SNUDI-FO 13 (FNEC FP FO)



Franck NEFF Adioint Marseille 8ème



Laurence **ROUVIERE** Adjointe Marseille 14ème



Sandra LOPEZ Adjointe **Arles**



Cécile **BOULAY** Adjointe Allauch



Vannina **PELONE** Adiointe Marseille 4ème



Julie **BESSE** Adjointe Marseille 3ème



Claire **BLETTERIE** TR Brigade Auriol



Nicolas BOILEAU Brigade REP+ Marseille 14ème



Emilie PAGES Directrice St Remy de Pce



Sophie **PLANELLES** Directrice Marseille 14



Luc SALAVILLE Adjoint Vitrolles



Elodie GEORGELIN Adiointe Marseille 13ème



Corinne SCOTTO Directrice **Ensues**



Laurine **DECOMBAS** Adjointe Miramas



Fabienne **GAMBAROSA** UPE2A Marseille 15ème



Lisbeth **SERVANT** Référente scolarité Adjointe Aubagne



Anissa HADJ-AMAR Marseille 11ème



Valérie **MASANET** Brigade REP+ Marseille 3ème



Camille **MION** Adjointe Salon de Pce



Valérie **RODRIGUEZ Directrice** Fos sur mer

Voter FO, c'est voter pour un syndicat présent dans les écoles, qui défend pied à pied les dossiers individuels confiés par les collègues, les droits collectifs et le statut!

- Pour l'augmentation immédiate de 25% de la valeur du point d'indice et la ré-indexation de la valeur du point sur l'inflation.
- Pour regagner des conditions de travail dignes !
- Pour la création de tous les postes à hauteur des besoins !
- Pour refuser tout allongement de durée de cotisation pour la retraite et le recul de l'âge de départ !
- Pour rester fonctionnaires d'Etat! Non à territorialisation de l'Ecole, à l'expérimentation Macron à Marseille, aux cités éducatives, à la loi Rilhac, aux évaluations d'écoles, aux formations imposées et en constellation...
- Pour un véritable statut et un véritable salaire pour les AESH et l'abrogation des PIAL!
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique qui remet en cause les droits collectifs des fonctionnaires avec la disparition des CAPD, des CTA et des CHSCT..

Page 2

Témoignages de personnels : ils appellent à voter Force Ouvrière.

Cécile, Marseille Huveaune, nouvelle adhérente

Dans notre école, nous avons été désignés par l'IEN pour une évaluation d'école cette année scolaire. Sous les conseils du SNUDI FO 13, nous avons pu être confortés dans notre légitimité pour demander son report. En conseil des maîtres, nous avons utilisé la motion-type proposée par le syndicat, à destination de notre IEN pour que nous ne soyons pas retenus cette année.

Ne restez pas seuls face aux injonctions et pressions de l'Administration. Le syndicat SNUDI FO 13 répond toujours présent pour nous conseiller et nous accompagner.

Sylvie, adjointe secteur Côte bleue, non syndiquée

Je ne me suis jamais syndiquée dans ma carrière. Pourtant, j'ai eu, à de nombreuses reprises, besoin de renseignements ou de l'aide du syndicat. J'ai toujours fait appel au SNUDI FO 13. J'ai toujours été accueillie au téléphone ou en présentiel avec bienveillance, professionnalisme, malgré le fait que je ne sois pas syndiquée. J'ai toujours obtenu les réponses dans un délai très rapide, réponses claires et concises qui m'ont aidée tout au long de ma carrière. Je prends ma retraite à la fin de cette année. Je vais voter FO et tiens à remercier sincèrement les délégués du secteur Côte bleue.

Annick, adjointe à Marseille

J'ai choisi le SNUDI FO car il défend avec efficacité tous les collègues sans se revendiquer d'aucun parti. Les interlocuteurs ont toujours été très réactifs, très clairs dans leur réponse.

Les positions prises sont toujours sur la même lignée et correspondent à mes revendications. Les RIS répondent à des questions concrètes. Un syndicat à l'écoute qui se bat sans compter pour tous les collègues. Merci à tous.



Colm

Magali, AESH à Marignane

Je suis AESH depuis Septembre 2013, notre métier n'est pas reconnu par l'éducation nationale, nous avons souvent l'impression d'être "la dernière roue du carrosse", notre métier est pourtant essentiel tant pour les enfants que pour les équipes enseignantes. Ce sentiment je l'ai eu et je l'ai toujours mais j'ai rencontré un représentant du SNUDI FO 13 il y a maintenant 2 ans, il a pris le temps de nous écouter, de noter nos doléances et surtout d'essayer d'y apporter une réponse. Nous sommes restés en contact et il m'a donné l'envie de m'affilier à eux et ie ne le regrette pas. J'ai rencontré une équipe à notre écoute et qui se donne beaucoup de mal pour essayer de faire évoluer nos statuts et valoriser notre travail auotidien.

Je voterai donc SNUDI FO 13 pour les élections avec conviction, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Muriel, adjointe, Aix en Pce

Depuis mon adhésion au SNUDI FO, rendue nécessaire en raison des problèmes rencontrés ces dernières années pour l'obtention d'un temps partiel hebdomadaire sur autorisation, les membres du syndicat ont toujours répondu rapidement à mes messages (y compris le dimanche) et ont toujours été de bon conseil. Cette année plus particulièrement, le SNUDI FO a défendu avec succès mon recours pour refus de temps partiel sur autorisation lors de la commission. Si je n'avais pas eu recours à eux, je n'aurais eu aucun moyen de me défendre et donc de l'obtenir.

Virginie, Aurélien et Cédric, brigades REP+

Pendant ces 2 années de pandémie, FO 13 a toujours soutenu les brigades pour défendre leurs intérêts, que ce soit pour défendre leurs conditions de travail ou exiger le maintien de leurs primes. De nombreuses audiences ont été organisées pour nous soutenir dans nos demandes auprès de la DASEN. FO 13 a toujours été très présent pour nous assister dans la défense de nos droits, ce qui a permis, à plusieurs reprises de conclure ces demandes avec succès.

Magali, TRS à Lambesc

Syndiquée depuis plusieurs années, je vais à nouveau voter pour le SNUDI FO. Enseignante depuis 18 ans, je viens seulement d'obtenir un poste fixe près de chez moi. Le SNUDI FO a toujours été présent à mes côtés pour m'aider lors des attributions de postes et grâce à eux j'ai eu la chance d'être rapprochée de chez moi et d'être soutenue lors des commissions et appels quand ils pouvaient encore y assister. Très présents sur le terrain et joignables par mail j'ai toujours eu une réponse précise à mes questions et le sentiment d'être écoutée et soutenue. L'an passé j'ai eu l'opportunité de suivre une de leur représentante active en me rendant dans les écoles à besoins. Cette expérience a renforcé le sentiment d'importance de se syndiquer et de leur rôle primordial pour tous les enseignants mais aussi de tous les personnels sur site dont les AESH en tentant de trouver de réelles solutions aux problèmes de chacun.

Sommaire: P1: Elections / P2: Candidats / P3: Appels à voter / P4: Vote FO, Infos pratiques

Elections professionnelles Fonction publique du 1er au 8 décembre 2022

Votez FO, faites voter FO!



Pourquoi voter FO?

• Le budget 2023 du gouvernement Macron prévoit 1000 postes en moins de P.E., véritable offensive contre nos conditions de travail. **Pourrez-vous compter sur le SE-UNSA** qui s'abstient sur la carte scolaire présentée par le DASEN au Comité Technique Départemental ?

Le SNUDI-FO a voté contre!

• La FSU, fédération du SNUIPP, ainsi que l'UNSA, ont signé le protocole PPCR (Parcours

Professionnel Carrière et Rémunération).

C'est ce protocole que subissent les collègues lors des rendez-vous de carrière. L'avancement dépend désormais d'appréciations et items opaques, un arbitraire que chaque collègue doit maintenant contester avec des recours individuels!



C'est ce protocole qui entraine l'évolution de nos métiers avec la formation "par les pairs", les "constellations", les "évaluations d'école", ...

FO revendique l'abandon du PPCR, FO n'a pas signé PPCR!

• Le président Macron veut relancer en 2023 sa réforme des retraites. Pourrez-vous compter sur la CFDT, qui par la voix de son secrétaire général L. BERGER, défend le choix d'un régime de retraite universel, par points, c'est-à-dire la fin des régimes spéciaux, dont le nôtre, donc l'abandon du calcul de notre pension sur les six derniers mois ?

Nous sommes fonctionnaires d'état, pour FO, pas touche à notre code des pensions civiles !

Face aux enjeux qui nous attendent, chaque voix FO comptera pour dire :

Augmentation de nos salaires!

Défense de nos conditions de travail!

Maintien de notre statut! (Non à la territorialisation)

Pas touche à notre code des pensions de retraite de fonctionnaire d'Etat!



Lors du vote, combien de scrutins, combien de clics?

Prof Ecoles et instituteurs	3 scrutins	CSA ministériel / CSA académique / CAPD
Professeurs des écoles stagiaires	2 scrutins	CSA ministériel / CSA académique
AESH	3 scrutins	CSA ministériel / CSA académique / CCP agents non titulaires fonctions d'accueil et de surveillance
Enseignants contractuels	3 scrutins	CSA ministériel / CSA académique / CCP agents non titulaires exerçant des fonctions d'enseignement
PE détachés dans le corps des PsyEN	5 scrutins	CSA ministériel / CSA académique / CAPD / CAPA / CAPN des enseignants du 2nd degré
PsyEN	4 scrutins	CSA ministériel / CSA académique / CAPA / CAPN des enseignants du 2nd degré